

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/09/2025

Référence
2025-22

Objet de la délibération
Convention de fonctionnement pour la cantine avec l'Ecole Ste Anne

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	10

Date de la convocation
25/09/2025

Date d'affichage
25/09/2025

L'an 2025, le 29 septembre à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Soleymieux s'est réuni à la Salle du conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RONZIER JULIEN, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 25/09/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 25/09/2025.

Présents : M. RONZIER JULIEN, Maire, Mmes : BOUTTE THERESE, DETHY ANNIE, FAURE SOPHIE, POYET MANON, MM : DUMAS JEAN-MARC, MONTET FREDERIC, QUATRESOUS CHRISTIAN, SOUBEYRAND DANIEL

Excusé(s) : Excusé(s) ayant donné procuration : M. DAMEZET JEROME à M. RONZIER JULIEN
Excusé(s) : M. POYET MATHIEU

A été nommé(e) secrétaire : M. QUATRESOUS CHRISTIAN

Objet de la délibération : Convention de fonctionnement pour la cantine avec l'Ecole Ste Anne

Monsieur le Maire donne lecture de la convention avec l'OGEC, Ecole Ste Anne pour la partie fonctionnement de la cantine scolaire pour l'année scolaire 2025-2026.

Après délibération le conseil municipal approuve cette

Accusé de réception | Ministère de l'Intérieur
042-214203010-20250929-2025-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/10/2025
Publication : 21/10/2025

Vote
A l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

convention et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

En mairie, le 14/10/2025

Acte rendu
exécutoire après
dépôt en
préfecture du
LOIRE.

Le Maire
JULIEN BONZIER



Secrétaire de séance
M. QUATRESOUS
CHRISTIAN

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Quatresous', written diagonally below the printed name.

Publicité des actes de la commune par voie électronique le

21 OCT. 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203010-20250929-2025-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/10/2025

Publication : 21/10/2025